

**Compte-rendu du Comité Technique du
11 décembre 2017 à Villeneuve de Marsan, 9h30-17h00**

Présents : cf. feuille d'émargement

Restitution finale - Etude reconstitution débit naturels, CACG

Sur les attentes formalisées le 16/11/2017 suite au cotech du 13/11/2017, il reste à faire :

- Préciser l'intervalle de confiance des valeurs
- Renseigner les QMNA, VCN, et modules pour chaque mois de l'année avec analyse statistique associée, pour les 48 années et pour les deux périodes « découpées » (1969-2000, 2001-2016), et analyse de l'ETP mensuelle également ; demande réexpliquée directement par la DDT32 à la CACG ce jour.

Suite à la restitution du 11/12/2017

- Remplacer QNJ/QJM/puissance par des termes explicites (débits naturels, débits mesurés...)
- Faire les présentations d'évolution sur la base des VCN10 et pas des VCN3
- Indiquer le % de diminution des débits
- ETP : Afficher également l'évolution de l'ETP à Tarbes et Auch + analyse mensuelle de l'ETP => Fournir l'évolution de l'ETP mois/mois sur 48 ans (le cotech en fera l'analyse) ;
- Dans le rapport, afficher un exemple d'évolution journalière des QNJ/QMJ pour une année sèche (2016), humide (2014) et moyenne (2015) ;
- Sur les graphiques EVOLUTION QMNA
 - o enlever la moyenne sur période 1969-2016,
 - o indiquer avec une étiquette les valeurs de QMNA5 et VCN10 pour les périodes 1969/2000 et 2001/2016.
- Dans les tableaux EVOLUTION DES INDICATEURS D'ETIAGE :
 - o présenter les valeurs sur débits mesurés et sur débits naturels pour QMNA et VCN10
 - o corriger les valeurs ETP et PLUVIO
 - o colorer le fond des lignes avec les couleurs utilisées dans les représentations graphiques pour les différentes périodes afin de faciliter la lecture.
- Contenu attendu des fiches de synthèse par station
 - o Traduire littéralement les sigles des débits, pas de QJN/QMJ ;
 - o Mettre une carte du BV avec l'ensemble des stations et les réservoirs de soutien d'étiage, identifier la station concerné (couleur différente) + si il y a lieu le/les ouvrage(s) influençant la station ;
 - o Evolution de l'ETP 1969-2016 ;
 - o Evolution journalière QMJ/QNJ via l'exemple de l'année 2016 ;
 - o Graphique (histogramme) comparaison débit naturel / débit reconstitué ;

- Graphique (courbes) évolution du QMNA ; enlever la moyenne totale sur la période globale ; indiquer les valeurs de QMNA5/VCN10 pour les périodes 1969-2000 et 2001-2016 ;
- Graphique (courbes) évolution du VCN10 ;
- Une fiche doit tenir sur un A4 recto/verso.

Cas des stations de Monlezun, Arthez et Villeneuve de Marsan

Il est annoncé au cotech lors de cette restitution finale que l'on n'aura pas les données attendues pour les stations de Monlezun qui n'est plus suivie depuis 2009, et par effet cascade pour Arthez et Villeneuve de Marsan, soit près de 40% des stations attendues.

Cette situation n'étant pas acceptable, il est demandé à la CACG de proposer, et ce dans les plus brefs délais, la méthodologie la meilleure/la plus fiable possible pour le renseignement de ces stations. Cette méthodologie devra être validée par le maître d'ouvrage.

Note post réunion : la CACG va procéder aux reconstitutions des chroniques de débits naturels et aux analyses statistiques associées pour les stations de Monlezun sur l'Isaute, Arthez d'Armagnac et Villeneuve-de-Marsan sur le Midou landais en proposant une méthode d'évaluation adaptée au manque de données depuis 2009 à la station de Monlezun (données prévues dans la méthodologie figurant dans l'offre de la CACG).

Selon les premiers échanges entre la CACG et l'IA, les données des stations du Midour 32 pourront être utilisées, notamment la station de Laujuzan. La méthodologie retenue par la CACG devra être argumentée techniquement (chroniques de données mesurées, caractéristiques des BV, ...) et proposée pour validation à l'IA, avant engagement des simulations.

Autres points abordés

La DDTM40 questionne la CACG sur la possibilité de calculer les débits naturels hors apports des nappes/des sources en supprimant le « réservoir hydrologique » du modèle pluie-débit ?

La CACG indique qu'il doit être possible de supprimer ce réservoir dans le modèle, cependant ce n'est pas prévu au marché.

L'AEAG souligne qu'on peut avoir une idée de l'apport des sources via l'analyse des débits spécifiques d'amont en aval.

Conclusions

- ⇒ Envoi du récapitulatif des attentes du Cotech à la CACG par l'Institution Adour (fait le 14/12/2017)
- ⇒ La CACG envoie au plus vite une proposition de fiche synthèse pour validation du format par le cotech
- ⇒ A réception de l'ensemble des éléments (rapport incluant les fiches de synthèse par station, base de données), l'Institution Adour s'engage à faire parvenir à la CACG ses remarques, incluant celles du Cotech, sous quinzaine.

Validation des comptes-rendus

Ont été envoyés au cotech pour relecture les comptes-rendus suivants : Atelier de la concertation n°3, Cotech des 12/09, 17/10 et 14/11, COPIL du 17/10

Ces CR ayant été envoyés tardivement, le cotech peut faire parvenir ses éventuelles remarques sur ces documents jusqu'au vendredi 15/12/2017. Ils seront ensuite mis en ligne sur le site du projet de territoire.

Retour sur l'atelier de concertation n°3 : propositions d'actions

Restitution des travaux et de leur analyse

Le déroulé et la méthodologie employée pour travailler sur les actions en atelier est rappelée au cotech.

La proposition de Lisode pour le classement de ces actions au regard des opinions des participants sur leur faisabilité, efficacité, acceptabilité est présentée au Cotech.

Le cotech ne se retrouve pas forcément dans cette proposition. Si il est important que les gens puissent s'exprimer et proposer des choses via la concertation, l'expertise technique des membres du cotech devrait prévaloir.

Le classement proposé n'est pas inintéressant, mais il devrait plus être affiché comme un indicateur d'acceptabilité que comme un classement en tant que tel. Les garants soulignent qu'il ne faut pas perdre de vue la commande de départ, et notamment les objectifs de l'instruction ministérielle vis-à-vis de la quantité mais également de la qualité ; la vision du cotech est primordiale.

Par ailleurs, il est proposé à Lisode de faire cette analyse plutôt en pourcentage d'expression (X « non » / X « oui ») qu'en classes de nombre de « non » exprimés.

Le cotech regrette de ne pas avoir d'éléments sur les raisons à l'origine des « non acceptables » exprimés afin de les comprendre et éventuellement de pouvoir cibler des éléments de réponse.

La chambre d'agriculture des Landes s'excuse de n'avoir pu participer à cet atelier et va analyser les actions ne visant que les Landes sur lesquelles les acteurs gersois ne se sont pas exprimés.

Organisation du travail sur les actions

L'idée de produire une fiche descriptive par action est retenue. Ces fiches contiendront notamment les éléments suivants :

- Description précise de l'action et objectif(s)
- Enjeu(x) concerné(s) / plus-value attendue de l'action
- Estimation du volume économisé
- Estimation financière + identification des financements possibles
- Secteur concerné
- Échéance de mise en œuvre et de résultats
- Identification des maitres d'ouvrages devant porter l'action / engagement du m.o.

Avant cela, un gros travail est à faire pour ré-organiser, reformuler et compléter les actions proposées par les acteurs. Ce travail sera commencé par l'Institution Adour en amont du prochain cotech.

Le cotech prend ensuite connaissance des actions proposées par la table Villes, la table Environnement, et une partie des actions de la table Agriculture, et propose d'ores et déjà une première lecture : cf. fichier excel ; les apports de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - qui n'a pu être présente au cotech - ont été ajoutés ; nota : le cotech a parcouru les actions des tables environnement et ville, et celles de la table agriculture jusqu'à la ligne 17 (action relative au curage des plans d'eau).

La DREAL Nouvelle-Aquitaine souligne dans son analyse que dans les actions du secteur agricole, on parle très peu de la formation (sur le réglage du matériel d'irrigation, le choix de la date de semi, le type de culture, pédologie etc.) et de l'aide au pilotage (suivi de sondes tensiométriques pour connaître l'humidité des sols et piloter les tours d'eau par exemple) dans le cadre des économies d'eau. Ces sujets seraient intéressants à intégrer aux stratégies du projet.

Le prochain comité technique se tiendra le mardi 23 janvier 2017 à 9h30 (toute la journée) à la salle n°1 en mairie de Nogaro.

L'Institution Adour informe également le cotech qu'elle a recruté une nouvelle chargée de mission Projet de territoire du Midour / SAGE Midouze, Marion Alvarez – ingénieur agronome ayant déjà travaillé sur les actions du projet de territoire de la Boutonne – qui prendra ses fonctions le 2 janvier 2018.

Action proposée	Type	Localisation	discussion cotech 11/12/2017
Offrir un conseil d'aménagement "fixe" , sur tous les aspects (foncier, bords de cours d'eau, bords de voirie, fossés, limites topographiques, arbre, haie, etc.) et à tous (riverains, agriculteurs, collectivités)	Gestion	tout le BV	sensibilisation - accompagnement ; action trop généraliste en l'état : à décliner plus spécifiquement ? Voir qui a proposé l'action à l'origine et ce qu'il y avait derrière ; Complicé d'avoir une personne/structure unique et "multitâches" en terme de compétences => montée en puissance et en compétence des syndicats de rivière ?
Reconnecter certaines annexes hydrauliques et certains bras morts	Travaux	Frêche, domaine d'Ognoas	QUALITE / RESILIENCE DES MILIEUX
Elargir les ripisylves en application du SAGE	Travaux	tout le BV	question : est-ce que ça va être porté politiquement par les syndicats rivières (PPG/DIG/EP) ; implanter/restaurer une ripisylve là où elle est absente/dégradée ; lien avec QUALITE
Identifier les sources de pollution nitrates et STEP , puis (EDL) pallier aux pollutions en utilisant des solutions par filtration	Etude / Travaux		action concrète visée : bassins tampons à l'aval de systèmes de drainage avant rejet fossé, zones de filtrations des rejets de STEP, ripisylve 5m // (identification sources de pollution dans l'EDL => cela visait-il autre chose ? remarque : la situation en NO3- eaux sup est plutôt en amélioration)
Avoir un système contractuel (type MAE ou contrat de rivière) entre les syndicats de rivière et les propriétaires privés pour mener des travaux de régénération naturelle avec un résultat global significatif	Gestion / Moyens		à rattacher avec les actions "PPG"
Développer les couverts végétaux (accompagnement technique aux agriculteurs, incitations financières, mobilisation des coopératives, etc.)	Pratiques	tout le BV	à décliner en terme de communication, sensibilisation, formation en agronomie, mise en réseau...accompagner les agriculteurs à un changement de pratiques // démontrer plus value (chiffres, REX...) // ARVALIS ??? Conseil et formation en agronomie sur les changements de pratiques
Favoriser la création et la gestion d' équipements de ralentissement dynamique	Travaux	tout le BV	PPG // qu'était-il entendu par équipements de ralentissement dynamique (cibler personne à l'origine de la proposition)
Créer des haies rivulaires (qui soient un mix entre bandes enherbées et zones tampons)	Travaux	tout le BV	PPG - ne pas oublier les haies et zones enherbées sur les versants (ralentissement dynamique, lutte contre l'érosion - QUALITE, biodiversité)
Trouver des moyens humains pour accompagner sur le terrain (partenariats syndicats de rivières / coopératives, sur les objectifs qu'ils partagent ?)	Gestion / Moyens		rejoint action 1 ?
Maintenir les prairies , ce qui implique de soutenir l'élevage	Pratiques	tout le BV	la structuration des filières aval pour maintenir l'élevage et de fait les prairies ne dépend pas du PT
Inventorier les plans d'eau sans usage connu , puis voir les possibilités de les remobiliser	Etude / Gestion		inventaire fait par les 2 DDT => à valoriser ; Prioriser la conformité administrative de ces réserves avant de les réutiliser ; en volume cela pourrait être négligeable (seulement 2 ouvrages concernés dans le gers par ex) ;
Rétablir l' espace de mobilité	Travaux	Ludon, Gaube, Lusson + Charros ?	PPG - faisabilité à priori non (cours d'eau encaissés), nécessiterait d'abord de renaturer les cours d'eau
Protéger et restaurer les zones humides	Gestion / Travaux	Toutes les zones basses (mares, etc.)	à laisser pour affichage ; remettre en avant fonctionnalités ZH (épuration, régulation hydrologique via stockage / restitution, résilience CC, biodiversité)
Restaurer la continuité écologique (action non prioritaire par rapport à la qualité de l'eau)	Travaux		IA ou FDPPMAA - pas en lien direct avec PT => le cotech sortirait cette action
Faire évoluer les syndicats de rivière en syndicat de bassin	Non retenue : déjà en cours, fusion des 3 syndicats gersois début 2018		

Action proposée	Type	Localisation	Discussion Cotech du 11/12/2017
STEP - Dilution : Favoriser / assurer la conformité des systèmes d'assainissement avec la réglementation 2015	Travaux	13 STEP (priorité sur l'amont)	creuser techniquement la proposition "conformité à la réglementation 2015" ; tendre vers une amélioration des rejets d'une manière générale ; prendre en compte la réalité des débits lors du renouvellement des équipements
Economie d'eau par les collectivités : (1) pour l'arrosage des espaces verts (goutte-à-goutte, paillage, espèces moins demandeuses en eau, certain secteurs moins arrosés...); (2) pour les autres utilisateurs (écoles...)	Gestion	tout le BV	
Faire encore des économies sur les consommations en eau potable . Evolution de la technologie (électroménager plus performant). Télérelève (détection des fuites chez les particuliers / détection et localisation des problèmes sur le réseau). Mont-de-Marsan : prévu et en cours pour 22 000 usagers	Gestion	tout le BV	
Profiter du projet de territoire pour "bonifier des dynamiques" comme structurer un appui aux filières responsables pour sécuriser les débouchés des producteurs (ex. de type circuits courts, bio, gestion de la ressource...). Agglo de Mont-de-Marsan assure la restauration des écoles, crèches...	Gestion	tout le BV	concrètement comment l'organiser dans le cadre du PT ? Coordination des actions des deux départements (plateforme informatique ex agrilocal 40 ?) ? Respect des règles de la commande publique
Information/sensibilisation /relais vers les élus locaux, propriétaires de plans d'eau, propriétaires riverains (ex: sur leurs droits et devoirs...)	Gestion	tout le BV	communication (départements font déjà actions / plaquettes de ce type ?)
Information/sensibilisation : impulser une dynamique d'économies d'eau pour les particuliers (info sur le paillage, les restrictions d'usages, la récupération d'eau pluviale...) + accompagnement et conseil technique.	Gestion	tout le BV	communication (départements font déjà actions / plaquettes de ce type ?)
Créer et/ou utiliser des bassins de rétention des eaux de sortie de STEP pour l'irrigation, en substitution de prélèvements en cours d'eau. Attention contraintes réglementaires + débit en moins dans le cours d'eau.	Travaux / Etude	là où le foncier le permet (pas possible à MdM)	Landes - CA40 : étude bougie, gaillère, VdM - rapport en cours de finalisation (la CA40 fait passer le rapport - contact J.Rabe) ; la partie débit en moins dans le cours d'eau n'est pas vraiment problématique, le volume représentera très peu par rapport au Q en sortie de la STEP
Interdire le lavage des véhicules chez les particuliers et le lavage des espaces industriels avec de l'eau potable (quelles alternatives ?)	Gestion	tout le BV	eau potable du Midour provenant de l'eau souterraine => pas de gain "quantitatif" PT Midour + difficultés de contrôle // plutôt à lier et à réfléchir éventuellement avec les évolutions des plans de crise sur l'eau potable // => sortir cette action (à justifier) => la raccrocher à info/sensibilisation particuliers ; pour les industries cela ne paraît pas possible au regard des contraintes sanitaires et de process
STEP - Dilution : Créer de nouvelles réserves de soutien d'étiage pour assurer une dilution suffisante	Travaux	tout le BV	préciser où ? Comment ? Etc.
Créer et/ou utiliser des bassins de rétention des eaux pluviales pour l'irrigation (agricole et espaces verts) en substitution de prélèvements en cours d'eau. Petits volumes en jeu. Attention, ce type de bassin doit rester vide pour la régulation, à l'image des bassins écrêteurs de crue.	Travaux / Etude	tout le BV	à sortir du PT ; réglementairement pas possible à priori ; problèmes de pollutions
Intégration et classement dans le SCOT de tous les éléments structurants qui ont un rôle hydraulique (boisement, haies, talus, ripisylves, mare...). Classement des ripisylves et haies (TPME comprises) au titre des espaces boisés dans les PLU + préservation/restauration des Zones Humides / Trames Vertes et Bleues.	Gestion	tout le BV	cf. dispo du SAGE ; à garder dans un coin du PT pour rappel même si pas de fiche action ?
Permettre la réutilisation des eaux de géothermie de Nogaro pour substitution de prélèvement en cours d'eau. Attention, l'eau n'est-elle déjà pas utilisée pour l'AEP ?	Travaux / Etude	tout le BV	l'eau de géothermie est utilisée uniquement pour chauffer les aquariums de la pisciculture d'estalens - à sortir
Politique d'acquisition foncière de Zones Humides/étang . NB : une partie de l'eau de débordement peut être acheminée gravitairement vers des ouvrages de stockage et gestion du stockage déconnectés (stockage et gestion du stockage à la charge des usagers). Quels moyens ?	Gestion	tout le BV	à sortir du PT (difficultés à porter de l'acquisition foncière + expression plus que mitigée des acteurs également)
Améliorer la connaissance sur l'impact de l'ANC			
Gestion de l'érosion : Création d'une cartographie de zone d'érosion (au titre du code rural) Classement ZSCE des parcelles érosives Taxation au titre des dégâts sur la voie publique des exploitants ne voulant rien faire			Non retenue : la cartographie existe déjà dans le SAGE. Les collectivités peuvent sensibiliser sur le curage des fossés.
Mise en œuvre d'un PPRI de bassin			Non retenue : un PPRI n'est pas un outil de bassin. Inondations pas un enjeu majeur du bassin.
Créer 3 autres OUGC : Industrie, Eau Potable, Autres usages			Non retenue : acteurs dubitatifs sur cette question.

Action proposée	Type	Localisation	Discussion Cotech du 11/12/2017
Mettre en place des compteurs communicants sur tous les prélèvements superficiels (en continuité avec ce qui est démarré dans l'appel à projet économie d'eau)	Gestion	Axes réalimentés	déjà en cours (AAP éconolies d'eau)
Poursuivre l'information/le conseil pour aller vers des semis précoces	Pratiques		sous réserve de retours d'expériences, voir évolution ETP - débits d'étiage ; attention si semis précoces avec même précocités de besoins et pas variétés tardives
Valoriser les outils d'aide à la décision des différentes coopératives : bulletins collectifs + IRRISTOP (parcelles de références locales). Déjà en place. Un accompagnement financier aux abonnements ? (phrase non comprise par le cotech ; à quoi ça faisait référence ? pas de l'ordre du PT)	Gestion / Communication		outils gratuits existants dans les CA ; tendance générale d'une volonté de regrouper ces conseils au sein de l'OUGC / meilleure coordination / mise en cohérence visée via les OUGC (étude CA40 menée pour la partie NA par Julien RABE - action financée par AEAG - CA40 transmet éléments) - actuellement les coop sont sur les besoins de la culture, par sur l'enjeu ressource
Pérenniser la gestion anticipée des tours d'eau sur secteurs réalimentés comme cela s'est fait en 2017 (meilleure coordination amont-aval, coordination des semis...)	Gestion		Commission de gestion Midour-Douze et OUGC
Poursuivre le travail d' audit auprès des ASA pour limiter les fuites, optimiser la gestion...	Etude / Gestion		à relativiser : une dizaine d'ASA seulement sur le territoire
Etudier le potentiel de changement de cultures / modèles pour des variétés / pratiques (semi sous couvert...) moins consommatrices en eau / intrants (mais aussi moins sensibles aux fluctuations du marché) : Valoriser les projets pilotes ; Valoriser une réflexion basée sur des indicateurs de marge et non de productivité Aller vers un assolement équilibré à l'échelle de chaque exploitation : rotations avec des cultures d'hiver moins consommatrices en eau... Attention, on sème par rapport à un marché.	Pratiques		idée pple : modification du modèle agricole (ex discuté en ateliers : Pascal Guichemerre) ; structuration filières aval (mais une "conversion" type couverts végétaux ie pascal guichemerre ne nécessite pas une structuration spécifique de filère aval)
Couverture végétale permanente des sols sur tous les sols « aptes » : couverts végétaux permanents, semis direct sous couvert, non travail du sol ou travail très en surface	Pratiques		rejoint pour partie la dispo précédente
Améliorer la connaissance des relations nappes-rivières , notamment sur l'aval du bassin	Etude		amélioration connaissance ; étude BRGM en 2018
Programmes PCAE et autres subventions : Homogénéiser les financements éligibles entre les deux régions et réévaluer les critères de points (priorités) dans le cadre du projet de territoire. Vers le mieux disant. Notamment sur : goutte-à-goutte / création de retenues individuelles.	Matériels		Europe / régions / draaf => vœu pieux, pas de levier d'action dans le cadre du PT ; paraît impossible pour le FEADER par ex ; les nouvelles régions ont déjà du mal à restructurer leurs actions à cette nouvelle échelle => aux acteurs de faire remonter le vœu et de porter la bonne parole à l'échelon supra = à sortir du PT
Mieux connaître par sous-secteurs (et/ou rendre l'information accessible) les assolements / besoins culturaux (m³/ha/mois/culture) , avec ressources affectées et capacités naturelles (Débit et volume mensuels). En cours mais à affiner. Réfléchir à une procédure permettant la mise en jour chaque année. (pour harmoniser les quotas ?). Via les déclarations PAC ?	Gestion amélioration connaissance	tout le BV	à porter par OUGC ; mesure importante ; en cours (irrigadour), mais concerne assolement prévisionnel : enquête automne pour cultures printemps/été // agglomération de la donnée "parcelle" (par points de prélèvements) à l'échelle des sous-bassins // avec la généralisation des compteurs communicants on aura + d'info
Mutualiser plusieurs ressources pour permettre de maintenir un débit réservé (5-6 retenues --> 1 seule porte le débit réservé)	Gestion	petits BV	les agri se concertent entre eux pour globaliser leur gestion des volumes dispo (contacter Philippe Barrieu à la DDT32 : il doit y avoir 1 exemple dans le gers)
Développer l'irrigation au goutte-à-goutte (/goutte-à-goutte enterré) partout où cela est possible (en faire une priorité finançable par les 2 PCAE). Attention pas adapté à tous les cultures (pour cultures pérennes, TCS...)	Matériels		gain 20% Volume + prélèvements lissés et continus, mais problématique qualité : nécessité de passer plus de phytos (moins de travail du sol possible) => à creuser techniquement ?
Systematiser (imposer) le système de SMS avec le gestionnaire des réservoirs	Gestion / Communication	axe réalimenté	
Mise en œuvre des doubles valeurs de débits consignés aux stations de gestion (avoir une marge de souplesse). Déjà en test depuis 2 ans sur Laujuzan.	Gestion	Laujuzan,	étendre aux autres stations consignées : à affiner par réunion IA/CACG/DDTM40 et DDT32
Etudier au cas par cas la capacité de stockage « perdue » par l'envasement des plans d'eau Curer les plans d'eau sous condition d'actions de limitation de l'érosion à l'amont (fait débat : c'est le ruissellement qui remplit les ouvrages...) => remplissage peut-être plus lent sur un orage mais eaux de meilleure qualité, diminution de l'impact des retenues, pérennisation de leur usage	Travaux / Etude	tout le BV	gain potentiel de 20 % (taux d'envasement moyen estimé par les agriculteurs) ?



Feuille de présence

Date et lieu de la réunion :

Lundi 11 décembre - Villeneuve-de-Marsan

Objet de la réunion :

Comité technique du Projet de territoire du Midour

Nom - Prénom	Signature	Adresse électronique	Organisme
POINCHEVAL G.		guillaume.poincheval@gers.gouv.fr	DDT 32
SERREYS A.		alba.serreys@institution-adour.fr	IRRIGADON de
NOLT Antoine		antoine.nolt@developpement-durable.gouv.fr	DREAL
NICHEL Véronique			IA
PARTIGNAC Francis		fmart@cacg.fr	CACG
SIMON Stéphane		stephane.simon@institution-adour.fr	IA
PONS Marie-Louise			IA
JONGRE Francis			Agence de l'eau
DANNESSIN Agnès			DDT 40
MORAS S.F.			DDT 40
FOURNIER Frédéric		frédéric.fournier@hautes-pyrenees.gouv.fr	DAT 65
Etchelecou André			Garant
MADEC Jean-Luc			Garant
Yonick Olivier	Excuse!		DREAL N.A
Bernard Gilbert N		IRRIGADON	